



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 novembre 2021
19 heures 00

Accusé de réception en préfecture

GF/SP 084-218400034-20211129-002774-DE

Date de télétransmission : 29/11/2021

N° 002774 Date de réception préfecture : 29/11/2021

Le mardi 23 novembre 2021 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 17 novembre 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Véronique ARNAUD-DELOY**, Maire.

Affaires Générales -
Désignation d'un
représentant de la
Commune d'Apt au
sein du Conseil
d'Administration du
Lycée d'Apt

Affiché le : 29/11/2021

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Vu, la délibération n° 2538 du 15 juillet 2020 portant désignations des représentants de la commune d'Apt au sein du Conseil d'Administration du Collège d'Apt et du Conseil d'Administration du Lycée d'Apt.

Considérant, que Madame Véronique ARNAUD-DELOY avait été désignée aux côtés de Sylvie TURC au sein du Conseil d'Administration du Lycée d'Apt et que suite à son élection en tant que maire d'Apt il importe de la remplacer.

Afin d'alléger la procédure de désignation des élus appelés à représenter la Collectivité au sein des Conseils d'administration du collège et du lycée de la ville d'Apt, le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour qu'il ne soit pas procédé au scrutin secret aux nominations, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21, 4ème alinéa du Code général des collectivités territoriales.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121 - 21 et L 2121-33,

Vu, le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-14 et suivants, et R. 421-33.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

Dans un premier temps, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se prononcer pour qu'il ne soit pas procédé aux nominations au scrutin secret, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 4ème alinéa du Code général des collectivités territoriales.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20211129-002774-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Dans un second temps, le Conseil Municipal décide de désigner Amélie LEBRETON en remplacement de Véronique ARNAUD-DELOY au sein du Conseil d'administration du Lycée d'Apt.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

